

fût pas entièrement bouchée par les rets. Le lac Nord est plus grand, mais il est obstrué par un pont qui traverse l'étroite entrée. La pêche du lac Nord, qui rapportait naguère 3,000 barils par année, n'en produit plus que 800; mais il a encore son importance, attendu qu'il fournit assez de boitte pour une étendue considérable de côtes.

Autrefois, on prenait une certaine quantité de gaspareau dans les étangs de Bedford ou de Tracadie, comté de Queen; mais ces étangs sont maintenant obstrués par des amas de vasc, et faute d'un léger crédit affecté à les rouvrir, ils sont formés à la pêche.

Dans la baie de Saint-Pierre et dans les estuaires qu'ils fréquentent aujourd'hui, les bancs de gaspareau sont plus petits qu'anciennement.

Il est fort possible que des excès de pêche en aient diminué le rendement; mais je dois dire qu'avant la confédération le gaspareau était bien protégé, car il y avait des gardiens spéciaux pour veiller sur cette pêche. On ne croit pas que le gaspareau revient, comme le saumon, à la localité particulière où il a été produit. Si cette ouverture identique n'est pas disponible, la tribu du hareng, à laquelle le gaspareau appartient, en cherche une autre sur la côte. Par conséquent la fermeture de quelques étangs n'a qu'une faible influence sur le rendement général. Si le poisson, privé des étangs, cherche sur la grève jusqu'à ce qu'il puisse entrer dans les estuaires, on devrait le prendre là en plus grande quantité. Or, comme il n'en est pas ainsi, nous devons conclure que le poisson ne s'y trouve pas, mais que quelque cause autre que nos anciens excès de pêche en diminue le rendement. Peut-être cette cause est-elle indiquée dans le paragraphe suivant:—

En consultant les livres bleus, on voit que, quelle que soit la cause, elle fait sentir son effet dans tout le golfe, et non pas seulement sur les côtes de l'île. Si nous prenons toute la côte des provinces maritimes, depuis le comté de Gloucester, N.-B., jusqu'à Inverness, N.-E., inclusivement, nous avons le résultat suivant:—

	1875.	1876.	1877.	1878.
Gaspareau pris sur la côte depuis la baie des Ochaleurs jusqu'au Cap Nord, C.B.	10,225	8,196	5,336	3,178

Grâce à une augmentation fournie par le comté d'Inverness, l'année 1879 a donné un meilleur résultat. Dans leurs rapports, les inspecteurs attribuent cette regrettable diminution à l'emploi de la seine, au trop grand nombre de rets tendus et à d'autres abus continuellement commis dans leurs provinces. Il est évident que la destruction du gaspareau sur les principales côtes où il peut être difficilement protégé doit avoir un mauvais effet sur la pêche qui s'en fait ici, bien que cette pêche soit comparative-ment bien surveillée. Se trouvant dans l'anse de la baie, l'île du Prince-Édouard participe proportionnellement avec les autres provinces qui forment les côtes voisines à une migration plus ou moins grande du poisson. Dans ces conditions, ce ne serait qu'un remède partiel de recommander (comme je l'ai fait dans le rapport de l'année dernière) la prohibition absolue de cette pêche dans les eaux de l'île pendant trois ans, ou pendant une période équivalant à la maturité du gaspareau; mais une mesure de ce genre applicable à tout le golfe aurait peut-être pour effet de rétablir cette pêche des provinces maritimes qui dépérit.

Les règlements établis par l'arrêté du conseil du 16 mai 1879 sont moins restrictifs que les lois locales qui régissaient la pêche au gaspareau dans les eaux de l'île du Prince-Édouard. Ces lois décrétaient que les rets devaient être enlevés tous les matins et n'être pas tendus durant la journée, mais pouvaient rester tendus le dimanche pourvu qu'on n'y touchât pas ce jour-là. De la sorte on avait sept nuits et une journée par semaine, soit à peu près 85 heures, pour prendre le poisson. L'arrêté du conseil laisse un temps continu d'environ 103 heures. Le rendement est un peu plus considérable cette année: une augmentation d'à peu près 300 barils.

Je n'ai plus rien à ajouter au sujet de cette pêche, excepté qu'on pourrait avantageusement consacrer une petite somme pour dégager les passages du gaspareau. Tout le produit de cette pêche est affecté à la boitte, excepté une partie insignifiante qui sert à la consommation locale. Pas d'exportations. Le gaspareau est arrivé beaucoup plus à bonne heure que d'habitude cette année, mais en aucun temps il n'a été abondant. Il était de meilleure qualité que l'année dernière.